



LA NEWSLETTER DU RPAM N°1

(Septembre 2021 à janvier 2022)

A VENIR :

Atelier STIMUL'ERGO



Atelier Stimul Ergo

Le Mardi 14 septembre 2021

de 19h30 à 21h

Salle Jean Burger, Rue Alexandrine,

57120 ROMBAS

Un(e) ergothérapeute vous expose le développement du tout-petit et vous prodigue des conseils pratiques pour l'accueillir, l'accompagner et le stimuler.

Les thèmes suivants seront abordés :

- La motricité libre, le coin éveil, le chaussage de bébé, la position W, l'aménagement du lieu de vie
- Les colères, le non, la jalousie, les mensonges, les cauchemars, l'ami imaginaire

- Le repas, la diversification, le choix du matériel et de l'installation
- Les activités ludiques et créatives à proposer au tout petit

A NOTER : Action en partenariat avec le Conseil Départemental

Les inscriptions prendront fin dès que le nombre de participants sera atteint.

A l'issu de ces ateliers une attestation de participation vous sera remise.

Ateliers à destination des assistants maternels

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, vous pouvez contacter le RPAM durant ses heures de permanences ou par mail : rpam@ccpom.fr

A VENIR :

Ateliers Nutrition Santé Petite Enfance



La MSA Lorraine, l'ASEPT Lorraine, le RPAM de la CCPOM, vous invitent à participer aux ateliers :

Ateliers Nutrition Santé Petite Enfance

Les Mardis 19 octobre, 9 novembre et 23 novembre 2021

de 19h30 à 21h30

Salle Jean Burger, Rue Alexandrine,

57120 ROMBAS

Le but de cette soirée :

- ☑ Pour **s'informer** sur l'alimentation du jeune enfant
- ☑ Pour **connaître** les clés d'une alimentation diversifiée favorable à la santé
- ☑ Pour **devenir** un consommateur averti
- ☑ Une diététicienne apporte des réponses personnalisées à vos questions
- ☑ Vous participez à un moment d'échange en compagnie de personnes qui rencontrent les mêmes préoccupations que vous
- ☑ Il n'est jamais trop tôt pour prendre soin de la santé de son enfant
- ☑ Et... ça se passe près de chez vous dans une ambiance conviviale

Le cycle comprend ces 3 modules, il n'est donc pas possible de s'inscrire seulement à un item, donc en vous inscrivant vous vous engagez à participer aux 3 modules.

ATELIER 1 : " MANGEZ-MOI "

La diversification alimentaire : *Quand et comment diversifier l'alimentation de l'enfant ?*

ATELIER 2 : " LISEZ-MOI "

La lecture d'étiquette : *Comment et pourquoi mieux connaître l'étiquetage nutritionnel ?*

ATELIER 3 : " TRUCS ET ASTUCES "

Pour bien manger au quotidien en famille

Ces ateliers sont gratuits, l'inscription est obligatoire, le nombre de places étant limité.

Les inscriptions prendront fin dès que le nombre de participants sera atteint.

A l'issue de ces ateliers une attestation de participation vous sera remise.

Ateliers à destination des assistants maternels et des Parents. N'hésitez pas à en parler à vos employeurs !

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, vous pouvez contacter le RPAM durant ses heures de permanences ou par mail : rpam@ccpom.fr

IMPORTANT :**Formulaire d'actualisation**

Nous n'avons reçu peu de formulaires d'actualisation des disponibilités suite à notre envoi en juin (environ 80 pour 456 assistants maternels présents sur le territoire) Ceci occasionne des difficultés pour les parents qui nous demandent la liste des assistants maternels dans le cadre de leurs recherches, celle-ci n'étant pas à jour.... Certains parents abandonnent leurs démarches devant le grand nombre de refus par téléphone.

Si vous ne l'avez pas encore fait nous vous invitons donc à nous transmettre le formulaire en pièce jointe (par mail ou par courrier, à votre convenance) Nous vous remercions par avance pour votre collaboration.

A VENIR :**Les Temps collectifs****MODALITÉS D'INSCRIPTION :**

- Inscriptions PAR TÉLÉPHONE EXCLUSIVEMENT aux horaires de permanence du RPAM : 03.87.71.40.94 ou 03.87.61.23.62
- **INSCRIPTONS OBLIGATOIRES** et **RESPECT DES HORAIRES**
- Nombre de places limité
- Choix d'un temps collectif pour lequel vous serez sur la liste principale, vous serez en liste complémentaire pour vos autres choix
- Prévenir le RPAM en cas de désistement ou en cas de changement du nombre d'enfants inscrits

- Pour les professionnels, le port du masque grand public catégorie 1 est obligatoire au sein du RPAM (cf note du 02.02.2021 / services aux familles et COVID, Ministère des solidarités et de la santé)

GESTES BARRIERES A RESPECTER LORS DES ANIMATIONS :

- Lavage des mains à l'arrivée et au départ (enfants et adultes)
- Port du masque pour les adultes et distanciation physique obligatoire
- Ne pas venir à l'animation si vous ou un enfant que vous accueillez présente(z) des symptômes

Les temps collectifs sont susceptibles d'être modifiés ou annulés en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des nouvelles préconisations gouvernementales

Nous vous remercions pour votre compréhension.

SEPTEMBRE 2021

- Lundi 13 à 9h15 : Baby Gym à AMNEVILLE, COSEC, rue de Mondelange
- Mardi 14 à 9h30 : kamishibai à AMNEVILLE, Médiathèque Jean Morette, 44 bis rue Clemenceau
- Mercredi 22 à 9h30 : Découverte des escargots PIERREVILLERS, salle Polyvalente, rue des vignes
- Jeudi 23 à 9h00 : Eveil muscial à MARANGE SILVANGE Multi Accueil la Tanière des loupiots, rue des Pionniers (Côté Silvange)
- Lundi 27 à 9h00 : Moment musical à MOYEUVRE GRANDE, Centre Social et Culturel l'Escale 3 place Leclerc (Froidcul)

OCTOBRE 2021

- Vendredi 1 à 9h30 : Relaxation à AMNEVILLE, Médiathèque Jean Morette, 44 bis rue Clemenceau
- Mercredi 6 à 9h30 : Découverte des sens à VITRY SUR ORNE, Centre socio culturel, rue Jean Jaurès
- Vendredi 8 à 9h30 : Jeux libres à SAINTE MARIE AUX CHENES Relais Parents Assistants Maternels, Avenue de l'Europe
- Lundi 11 à 9h15 : Baby Gym à AMNEVILLE, COSEC, rue de Mondelange
- Mercredi 13 à 9h30 : Spectacle musical à RONCOURT, Salle des fêtes, rue Raymond Mondon

- Mardi 19 à 9h00 : Eveil musical à MONTOIS LA MONTAGNE, MJC Paul Verlaine, 9 rue du G.de Gaulle
- Vendredi 22 à 9h30 : Contes à MOYEUVRE GRANDE, Bibliothèque, Place Fr. Mitterrand, rue de Gramont

NOVEMBRE 2021

- Mercredi 10 à 9h30 : Playmais à MALANCOURT LA MONTAGNE, salle Hemmer rue Pilatre de Rozier
- Mardi 16 à 9h00 : Eveil musical à AMNEVILLE Multi accueil La forêt enchantée, rue pasteur
- Mardi 23 à 9h30 : Contes à ROMBAS, Médiathèque, 2 A Grand Rue
- Mercredi 24 à 9h30 : Jeux libres à AMNEVILLE Relais Parents Assistants Maternels, rue Pasteur
- Mardi 30 à 9h15 : Baby Gym à AMNEVILLE, COSEC, rue de Mondelange

DECEMBRE 2021

- Vendredi 3 à 9h00 : Moment musical à CLOUANGE Multi Accueil les Mousaillons, Zac Bellefontaine, rue du fil bleu
- Lundi 6 à 9h30 : Bricolage à AMNEVILLE Relais Parents Assistants Maternels, rue Pasteur
- Vendredi 10 à 9h30 : Bricolage à SAINTE MARIE AUX CHENES Relais Parents Assistants Maternels, Avenue de l'Europe
- Mardi 14 à 9h15 : Baby Gym à AMNEVILLE, COSEC, rue de Mondelange

JANVIER 2022

- Mercredi 5 à 9h30 : Epiphanie à AMNEVILLE Relais Parents Assistants Maternels, rue Pasteur
- Vendredi 7 à 9h30 : Epiphanie à SAINTE MARIE AUX CHENES Relais Parents Assistants Maternels, Avenue de l'Europe
- Mardi 11 à 9h15 : Baby Gym à AMNEVILLE, COSEC, rue de Mondelange

L'autorisation des parents est obligatoire – l'assistant maternel doit avoir souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle- les enfants demeurent sous la responsabilité exclusive de l'assistant maternel. Le règlement des temps collectifs doit être signé et respecté par l'assistant maternel. En cas de désistement ou de modification du nombre d'enfants le

relais doit être prévenu dans les meilleurs délais. En cas de mauvais temps merci de prévoir une paire de chaussons.

Les éducatrices se réservent le droit de refuser l'accès aux temps collectifs à tout assistant maternel qui ne respecterait pas le règlement

A VENIR :

RÉVISION DE LA CONVENTION COLLECTIVE

Comme vous le savez déjà, la profession d'assistant maternel est régie en partie par une convention collective. Or après discussions entre les partenaires sociaux (représentants des salariés du particulier employeur, représentants des assistants maternels et La Fédération des Particuliers Employeurs (FEPEM)), celle-ci sera remaniée en 2022. En effet une seule et même convention sera alors applicable aux assistants maternels et aux salariés du particulier employeur, (garde d'enfants à domicile par exemple) avec un socle commun et des dispositions spécifiques.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'arrêté d'extension rendant applicable les éléments de la nouvelle convention à l'ensemble des particuliers employeurs d'assistants maternels n'a pas encore été publié. Il convient donc pour le moment de se référer à la convention actuelle. Nous reviendrons vers vous prochainement.

A VENIR :

DÉMÉNAGEMENT

L'antenne du Relais Parents Assistants Maternels à Sainte Marie aux Chênes intégrera prochainement la Maison des Services, située sur à côté de la mairie, rue Gambetta.

Informations complémentaires à venir.

RAPPEL :

Nous contacter

RPAM Antenne d'Amnéville : **03.87.71.40.94**

RPAM Antenne de Sainte Marie aux Chênes : **03.87.61.23.62.**

rpam@ccpom.fr